

LES ATELIERS DPC EN ORL ET EN PNEUMOLOGIE

AVEC L'ORGANISME AGRÉÉ DPC L'ARMP

Organisme DPC ARMP 2697

Les lundi 29 et mardi 30 novembre 2021

Hôtel Sugar Beach, Flic en Flac - Ile Maurice

TOUT SAVOIR SUR LES ATELIERS DPC

Deux ateliers DPC seront proposés :

(L'inscription aux ateliers DPC est réservée aux médecins libéraux et aux salariés de centre de santé)

<p>Atelier DPC en ORL :</p> <p>Référence ANDPC n° 26972000027</p> <p>Prise en charge des pathologies rhino-sinusiennes aiguës et chroniques localisées</p>	<p>Atelier DPC en Pneumologie :</p> <p>Référence ANDPC n° 26972000029</p> <p>Le syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant et de l'adolescent : Des symptômes à la prise en charge pluri-disciplinaire. Quels examens complémentaires et quand ?</p>
--	---

Chers Docteurs,

Nous souhaitons vous informer de la démarche à suivre pour votre inscription aux ateliers « **Prise en charge des pathologies rhino-sinusiennes aiguës et chroniques localisées** » et « **Le syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant et de l'adolescent : Des symptômes à la prise en charge pluri-disciplinaire. Quels examens complémentaires et quand ?** » sont prévus les **lundi 29 et mardi 30 novembre 2021** à l'hôtel Sugar Beach, Flic en Flac - Ile Maurice

ATELIER DPC EN ORL : Prise en charge des pathologies rhino-sinusiennes aiguës et chroniques localisées

PUBLICS CONCERNÉS :

Médecins ORL - Allergologues - Pneumologues - Médecins généralistes



Pour tout complément d'information
relatif aux ateliers DPC

Mlle Jenny Carpanen - Tél. : 01 55 77 12 66
Email : j.carpanen@editiel.mu
Site Internet : www.cop-oi.com

CONTEXTE DE L'ACTION :

Les pathologies rhino-sinusiennes figurent parmi les pathologies les plus fréquentes chez l'homme. Hormis la pathologie tumorale, on distingue les pathologies aiguës et chroniques.

La première partie de ce DPC abordera la pathologie rhino-sinusienne aiguë. Ces pathologies aiguës sont essentiellement des pathologies virales des voies aériennes supérieures, survenant par épidémie, et affectant chaque année près de 23% des adultes (Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies, USA). La nosologie de ces affections virales pose problème car de nombreuses dénominations sont utilisées, et chaque terme sous-tend une vision physiopathologique et un traitement différents. Un rapport de l'Académie Nationale de Médecine, que nous avons dirigé et qui sera publié en 2020, permet d'en souligner l'importance. En outre, ces infections virales courantes sont encore l'objet d'une lourde et inadaptée prescription médicamenteuse comme le soulignent tous les rapports publiés dans le monde durant ces 20 dernières années, et en particulier vis-à-vis des antibiotiques, source de dépense importante de santé et surtout de développement de résistances bactériennes. Se basant sur le rapport et les recommandations de l'Académie Nationale de Médecine (2020), nous développerons la prise en charge diagnostique et thérapeutiques de ces infections rhino-sinusiennes aiguës selon l'état de l'art international validé à ce jour.

La seconde partie de ce DPC abordera la pathologie rhino-sinusienne localisée, représentée par les rhino-sinusites localisées. Ce sont des maladies rhino-sinusiennes ayant une étiologie précise : étiologie dentaire, greffe aspergillaire, malformation anatomique. Elles représentent environ 1/3 des rhino-sinusites chroniques. Nous développerons les principes de base d'une juste enquête diagnostique, en insistant sur la juste prescription des examens complémentaires. Chaque examen complémentaire fera l'objet d'une étude spécifique montrant son intérêt, ses limites et ses indications précises. La juste place des traitements antibiotique sera développée afin de réduire la consommation des antibiotiques et de ne prescrire que les antibiotiques adaptés à chaque pathologie. Il en sera également le cas vis-à-vis des autres traitements, notamment de la corticothérapie orale, trop souvent utilisée dans ce contexte. Dans les étiologies d'origine dentaire, un odontologue, maître de conférence à l'université de Paris, viendra rappeler les bonnes pratiques.

Le public concerné est aussi bien le médecin généraliste pour une prise en charge au quotidien de ces patients, l'allergologue, le chirurgien dentiste, et le pneumologue du fait des liens étroits entre rhinosinusite chronique et pathologie pulmonaire sous-jacente et/ou dentaire, et l'ORL pour la prise en charge plus spécialisée. L'instauration d'un dialogue entre ces différents praticiens sera instructive.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

> Une première période sur les pathologies rhino-sinusiennes aiguës

A partir du rapport et des recommandations (sous presse, 2020) de l'Académie Nationale de Médecine, un état de l'art sur ces pathologies virales, rarement bactériennes, aiguës sera tracé. La place des examens complémentaires sera détaillée et argumentée. Une analyse serrée de la littérature permettra de discuter de l'exacte place des différents traitements actuellement largement prescrits dans ce domaine : antibiothérapie, corticothérapie, antihistaminiques, décongestionnants nasaux – en insistant sur les effets indésirables graves de cette classe de médicaments -, anticholinergiques, lavages de cavités nasales etc. Au terme de cette première période, une série de recommandations sera donnée. Des exemples de dossiers de patients seront montrés.

> Une deuxième période sur les pathologies rhino-sinusiennes localisées

L'approche se fera à partir d'un arbre de décision diagnostique où la valeur sémiologique de chaque symptôme sera détaillé, puis la place de chaque examen complémentaire sera détaillée afin d'en limiter la prescription au strict nécessaire (place des examens biologiques, bactériologiques, d'imagerie médicale, bilan dentaire). Cette période sera co-animée par un ORL spécialisé en rhinologie et un odontologue universitaire. L'approche thérapeutique sera également abordée de façon analytique. Le traitement médical et chirurgical de chaque pathologie sera détaillé afin d'aider le clinicien à choisir la bonne stratégie thérapeutique en prenant en compte les effets secondaires importants des médicaments utilisés, notamment l'antibiothérapie et de la corticothérapie. Au terme de cette deuxième période, un arbre de décision thérapeutique sera proposé. Les indications chirurgicales seront clairement exposées ainsi que les modalités du consentement éclairé qui doit être fourni au patient avant toute vidéo-chirurgie endonasale. Le choix des différentes techniques actuellement proposées sera débattu. Enfin, on insistera sur la nécessité d'une surveillance au long cours de ces patients (surveillance ORL mais aussi par le MG) du fait des risques tardifs de certains gestes chirurgicaux qu'il faut prévenir.



INTERVENANTS :

- > Professeur Pierre Bonfils, Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine, Professeur des Universités Paris V, Chef du Service d'ORL et de Chirurgie Cervico-Faciale, Hôpital européen Georges Pompidou et hôpital Cochin, Paris.
- > Docteur Didier Maurice, Maître de Conférence des Universités, Praticien hospitalier, Faculté de Chirurgie dentaire, Garancière, Paris

DÉROULÉ DU PROCESSUS DE FORMATION :

La formation que nous vous proposons est constituée de 3 étapes

- > une phase non présentielle à réaliser avant la formation (1 heure)
- > une phase présentielle (4 heures)
- > après la formation, une phase non présentielle d'évaluation (2 heures)

TOTAL DE LA FORMATION : 7 heures

ATELIER DPC EN PNEUMOLOGIE : Le syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant et de l'adolescent : Des symptômes à la prise en charge pluri-disciplinaire. Quels examens complémentaires et quand ?

PUBLICS CONCERNÉS

Médecins pneumologues - ORL - Médecins généralistes - Pédiatres

CONTEXTE DE L'ACTION

Le syndrome d'apnées et hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) est la plus fréquente des maladies du sommeil. Il affecte environ 2 à 4 % de la population pédiatrique. Son diagnostic repose sur la confrontation de signes cliniques non spécifiques, fréquents en population générale, et d'enregistrements polygraphiques ou polysomnographiques. La stratégie diagnostique clinique et poly(somno)graphique a été précisée notamment par les recommandations des sociétés savantes françaises, européennes et américaines (réf.1-3) et de la HAS (réf 4).

Le diagnostic des troubles respiratoires au cours du sommeil de l'enfant et de l'adolescent repose sur une anamnèse rigoureuse, incluant les habitudes de sommeil, la détection des troubles de l'endormissement ou du maintien de l'éveil, et l'analyse des symptômes obstructifs nocturnes et diurnes. L'ensemble de ces symptômes est non spécifique aux troubles respiratoires du sommeil et le praticien doit donc être aguerri à en faire une synthèse clinique cohérente en y intégrant les retentissements sur la qualité de vie de l'enfant, mais aussi de sa famille.

L'examen clinique des enfants et adolescents suspects de présenter un trouble respiratoire du sommeil reste un élément incontournable, qui nécessite une bonne connaissance des mécanismes physiologiques de la croissance crânio-faciale, et des mécanismes physiopathologiques responsables des phénomènes obstructifs ou centraux dans le sommeil. Une auscultation cardio-pulmonaire, un examen ORL et stomatologique minutieux sont indispensables.

La stratégie diagnostique et thérapeutique peut s'appuyer sur les enregistrements du sommeil (polygraphie ventilatoire ou polysomnographie) mais cela ne doit pas être une condition systématique, comme indiqué dans les recommandations internationales.

La prise en charge des enfants et adolescents présentant un syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil se doit d'être pluridisciplinaire, médicale et paramédicale, coordonnée et optimisée, et ceux jusqu'à la fin de la croissance



OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

L'objectif principal de cette formation DPC est l'approfondissement des connaissances pour une meilleure prise en charge du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil de l'enfant et de l'adolescent. Elle a pour objectifs spécifiques de :

- > Savoir identifier grâce à un interrogatoire précis les enfants et adolescents à risque de présenter un SAHOS
- > Savoir réaliser un examen clinique spécifique dédié.
- > Savoir décider ou non de la réalisation d'examen complémentaires, en fonction de l'âge, de la situation clinique et d'éventuelles comorbidités présentées par l'enfant.
- > Savoir orienter la prise en charge thérapeutique, en tenant compte des réseaux de soins pédiatriques adaptés au SAHOS de l'enfant.
- > Connaître les grands principes de prescription, de mise en place et de suivi d'un traitement par PPC chez l'enfant

INTERVENANTS :

- > Dr Annick ANDRIEUX, Pneumo-pédiatre, Pôle d'Exploration des Apnées du Sommeil (PEAS), Nouvelle Clinique Bel Air, Bordeaux
- > Mme Méryl MANOUKIAN, Kinésithérapeute, Spécialisée en rééducation oro-maxillo-faciale

DÉROULÉ DU PROCESSUS DE FORMATION :

La formation que nous vous proposons est constituée de 3 étapes

- > une phase non présentielle à réaliser avant la formation (2 heures)
- > une phase présentielle (4 heures)
- > après la formation, une phase non présentielle d'évaluation (2 heures)

TOTAL DE LA FORMATION : 8 heures

**Le programme des ateliers DPC est en cours de validation
au niveau de l'ANDPC**



MARCHE A SUIVRE :

Vous inscrire vous-même sur le site www.mondpc.fr ou pour toute l'aide nécessaire pour faciliter votre inscription, contactez Jenny Carpanen au 01 55 77 12 66 / j.carpanen@editiel.mu

VOUS N'AVEZ JAMAIS FAIT DE DPC :

Vous êtes éligible pour faire un DPC si vous êtes médecin libéral ou salarié de centre de santé, ou vous avez une activité mixte avec plus de 50% en libéral.

POUR CREER VOTRE PROFIL SUR LE SITE www.mondpc.fr

i. Vous êtes médecin ORL ou pneumologue libéral :

1. Vous devez créer votre profil sur www.mondpc.fr en cliquant sur créer votre compte personnel (en haut à droite)
2. AU PREALABLE : vous devez avoir votre numéro de compte bancaire et votre RIB scanné dans votre ordinateur sans quoi l'enregistrement de votre profil ne se fera pas.
3. Une fois le compte créé, vous vous déconnecterez et vous reconnecterez pour l'inscription au programme.

ii. Vous êtes salarié de centre de santé :

1. Vous devez créer votre profil sur www.mondpc.fr en cliquant sur créer votre compte personnel (en haut à droite)
2. AU PREALABRE : vous aurez scanné une fiche de paie de moins de trois mois et demandé à votre centre de santé leur RIB qui sera scanné également et à portée de main ; ces deux documents seront à rentrer dans votre profil (c'est votre centre de santé qui sera indemnisé pour compenser votre absence durant votre formation)
3. Une fois le compte créé, vous vous déconnecterez et vous reconnecterez pour l'inscription au programme.

COMMENT S'INSCRIRE A UN PROGRAMME

Vous êtes médecin libéral ou salarié de centre de santé et vous avez un compte sur le site www.mondpc.fr

1. Allez sur la page d'accueil de votre profil avec votre adresse mail et votre mot de passe (à conserver précieusement)
2. Allez sur l'onglet « NOUVEAU PROGRAMME » à gauche • Inscrire le n° de votre formation dans la fenêtre « référence de l'action »
3. Puis faire « rechercher » ; le programme apparait et ensuite allez sur « détail action de DPC » (à droite)
4. Allez en bas de la page et cliquez sur le titre de votre programme pour choisir la session à laquelle vous voulez participer
5. Cliquez sur s'inscrire pour valider votre inscription à la session.

A savoir : Si vous n'effectuez pas ces démarches, votre formation ne sera pas validée et l'ANDPC ne pourra procéder à votre indemnisation le moment venu.

DOCUMENT DEMANDÉ

1. Attestation (photocopie) de versement (ou d'exonération) de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF sous le code 8621Z, 6822A, 8622B ou 8622C impérativement en 2018 (date indiquée sur l'attestation) au titre de l'année 2017.

Bon DPC !

Bien cordialement

Le comité d'organisation

